DNCA INVESTMENTS

DNCA

Eurose ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - EUROSE COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

ARTICLE 8 SFDR

Une gestion patrimoniale divesifiée et flexible en actions et obligations de la zone euro.

- Actions, obligations, obligations convertibles, monétaire, un large choix de classes d'actifs pour adapter l'allocation aux différentes configurations de marchés.
- Une exposition flexible grâce à l'utilisation de produits dérivés.
- Une gestion responsable qui prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

OBJECTIF DE GESTION

Un Compartiment de FCPE nourricier est un Fonds investi pour au moins 90 % dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son maître DNCA Invest – Eurose (part I : LU0284394151), dont l'objectif est de surperformer l'indicateur de référence composite 20 % EURO STOXX 50 + 80 % FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis sur la période d'investissement recommandée (minimum 3 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La performance du Compartiment sera celle de son maître diminué de ses propres frais de gestion.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement est identique à celle de son fonds maître DNCA Invest Eurose.

Un fonds patrimonial investi en actions et obligations

Le fonds s'adapte aux différentes configurations de marché par un arbitrage constant et flexible entre quatre principales classes d'actifs : obligations classiques, obligations convertibles, actions et produits monétaires.
La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres en visant une faible volatilité de la valeur liquidative. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles et aux fonds en euro mais sans garantie en capital.

Une gestion discrétionnaire visant une faible volatilité

En fonction de notre analyse de l'environnement macroéconomique, des politiques monétaire et budgétaire en zone euro, nous investissons et calibrons le portefeuille dans le respect du cadre réglementaire du fonds. Il peut être investi jusqu'à 100% sur des produits obligataires. La part actions, varie elle de 0 à 35% du portefeuille par une gestion active et fondamentale. Nous plaçons la valorisation et la connaissance des sociétés au centre de nos décisions d'investissement.

Un compartiment mettant en oeuvre des principes de gestion durable et responsable

Le processus d'investissement et la sélection des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise et de la contribution à la Transition Durable au travers d'un modèle propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis). Ainsi, l'équipe de gestion identifie les risques liés aux enjeux du développement durable.

EQUIPE DE GESTION



Romain
GRANDIS, CFA*



Damien
LANTERNIER, CFA*



Adrien
LE CLAINCHE



Nicolas
COULON

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque de taux, risque de crédit, risque actions, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque en perte de capital, risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés (tels que les contrats de différence et les swaps dynamiques de portefeuille), risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque spécifique lié à l'ABS et au MBS, risque lié aux titres en difficultés, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de change, risque ESG, risque de durabilité.

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Eurose ERE	**Horizon d'investissement :** minimum 3 ans
Code ISIN (Part R) : FR0014007GR0	**Minimum d'investissement :** 0 EUR
Classification SFDR : Art.8	**Frais de rachat :** Néant
Date de création : 13/04/2022	**Frais de souscription max. :** 2%
Société de gestion : DNCA Finance	**Frais de gestion :** 0,70%
Forme juridique : FCPE	**Commissions liées aux résultats :** Néant
Pays de domiciliation : France	**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 :** 2,01%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	**Coûts de transaction :** -
Indicateur de référence : 20% EURO STOXX 50 + 80% FTSE MTS Global	**Éligible à l'assurance vie :** oui
Devise : euro	**Éligible au PEA :** non

Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA EUROSE ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires